



**Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers**  
24 Place Robert Darniche  
33580 Monségur  
Tél. : 06.40.73.65.21

**Assurance R.C.P :**

WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla,  
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX  
Tél.:0972720119 – [fr.ffrandonnee@wtwco.com](mailto:fr.ffrandonnee@wtwco.com) – Contrat n° 41789295M/0002

**Garantie financière :**

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution- 132 rue des Trois Fontanot-  
92000 Nanterre - Tel33(0)969322336 – Contrat n° 4000716162/1

## SÉJOUR EN VALLÉE D'OSSAU DU 25 AU 28 SEPTEMBRE 2025

### NOTICE D'INFORMATION

***Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association titulaires de la licence FF Randonnée en cours de validité avec assurance IRA. Ouverture possible à d'autres licenciés FF Randonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA , ou d'un titulaire du Pass-Découverte dont la validité couvre la totalité du séjour.***

Nombre de participants : 15 au minimum – 22 au maximum.

Déplacement : voitures personnelles avec covoiturage recommandé.

**Remarque préliminaire :**

*Ce séjour comporte des randonnées avec des distances et des dénivelés significatifs, il s'adresse donc à des randonneurs réguliers, bien équipés et sachant bien s'hydrater.*

-----



Au sud de Pau, au cœur des Pyrénées côté Béarn, il est un petit paradis de la rando : la vallée d'Ossau dominée par le Pic du Midi d'Ossau à 2884 mètres. Une large vallée glaciaire aux paysages grandioses, ponctuée de petits villages et marquée par le pastoralisme depuis 7000 ans.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. : 01.44.89.93.90

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE:9319Z-SIRET:30358816400051



## 1- PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES RANDONNÉES

**Cotation FFR pour un randonneur en condition physique moyenne, Niveau E1 à E5. T1 à T5 R1 à R5.**

### ➤ **Jeudi 25 Septembre : Le Lac d'Er**

10h00 - RDV au départ en amont de Gabas, coordonnées 42.8989130,-0.4330510

**Prévoir le pique-nique et l'eau.**

A travers une splendide forêt, un énergique sentier nous amène au lac d'Er, niché dans un site sauvage. Déplacement vers notre lieu de résidence en fin d'après-midi et installation dans nos chambres.

**- 6,300 km – D + 375 m - Niveau E5 (105) difficile - T3 quelques passages T4 – R3.**

### ➤ **Vendredi 26 Septembre : Port de Castet**

Boucle au départ du port de Castet dans le pays des vautours fauves, des brebis, des vaches et des juments. Ce beau parcours va nous permettre la découverte des zones pastorales de la vallée d'Ossau tout en offrant de magnifiques vues sur la vallée d'Ossau et les sommets environnants. Marche dans les estives et les forêts de Castet, Aste et Béon.

**- 13,320 km – D + 741 m – Niveau E3 (70): peu difficile. T3 quelques passages T4 – R3 quelques passages R4 (pentes herbeuses).**

### ➤ **Samedi 27 Septembre : Mailh Massibé**

Le Mailh Massibé est un magnifique belvédère offrant une vue depuis le pic du Midi de Bigorre à l'Atlantique en passant par tous les sommets du Béarn et du Pays Basque.

Ce sommet, bien que son approche soit un peu longue, est facile d'accès et sans difficultés particulières si ce n'est le dénivelé.

**- 15,930 km – D +1111 m – Niveau E5 (105) : difficile T3 quelques passages T4 – R3 avec quelques passages R4.**

### ➤ **Dimanche 28 Septembre : Listo**

Itinéraire de découverte du village de Listo longtemps abandonné suite à une avalanche meurtrière. Il retrouve actuellement une seconde vie grâce à la rénovation des anciennes ruines.

Au retour, nous ferons un détour jusqu'à la retenue d'eau de Listo ainsi que par les anciennes carrières de marbre blanc de Louvie Soubiron.

Petite randonnée de découverte avant le retour au bercail.

**- 9,300km – D+ 420 – niveau E2 (48) : assez facile T3 – R3 avec un passage R4**



## 2- HÉBERGEMENT

**Auberge de la vallée D'Ossau**

**2 route D'Ossau**

**64260 Izeste**

**<https://www.aubergedelavalleedossau.com/>**

**Coordonnées GPS 43.086055737514215,0.4216623545415893**



-Le séjour sera en pension complète incluant les dîners des 25, 26 et 27 septembre, les petits-déjeuners et les repas froids des 26, 27 et 28 septembre.

-Vin compris.

- Pique-nique fourni sous forme de buffet.

- Hébergement en chambre double avec le linge de lit et de toilette fourni.

- Douche et WC dans chaque chambre.

## 3- MODALITÉS DU SÉJOUR

### **Conditions :**

- être adhérent aux RHEM,

- être licencié (licence individuelle avec responsabilité civile 2025-2026),

- être apte médicalement à la randonnée pédestre, en plaine et moyenne montagne,

- être capable de randonner sur des distances de 11 à 16 km sur 4 jours consécutifs.

### **Matériel nécessaire :**

➤ Des bâtons (facultatifs mais recommandés),

➤ Sac à dos contenant :

- votre licence, carte d'identité, carte vitale,

- votre fiche de renseignements d'urgence actualisée,

-une couverture de survie,

- 1 paire de lacets de rechange,

- une trousse individuelle de secours, adaptée à vos besoins et contenant, outre vos éventuels médicaments, le nécessaire permettant de faire face aux petits tracas (ampoules, coupures, piqûres, etc.),

- nécessaire pour le pique-nique (boîte, couverts, gobelet),

- de quoi transporter au moins 2 litres d'eau,

- aliments énergétiques.

➤ Des bonnes chaussures de marche rigides hautes ou semi-hautes, bien étanches compte tenu de la nature du terrain qui peut être très humide.

➤ Chaussures légères pour l'hébergement.

➤ Vêtements de randonnée adaptés à tous les temps, y compris (sait-on jamais) gants, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire.



#### 4- COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à **216 €** par personne, il est toutefois variable en fonction du nombre définitif de participants.

- Ce prix comprend :
  - l'hébergement en chambre comme mentionné au § 2,
  - la pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour,
  - le ménage de fin de séjour,
  - l'accompagnement des randonnées par trois animateurs de l'association,
  - la taxe de séjour,
  - les frais de dossier et de gestion,
  - la contribution immatriculation tourisme (EIT + UEIT),
  - une partie du coût des reconnaissances (trajets + hébergement) effectuées par les organisateurs du séjour.
- Ce prix ne comprend pas :
  - le pique-nique du 1<sup>er</sup> jour,
  - la souscription aux assurances facultatives (annulation / interruption de voyage),
  - les boissons consommées à l'hébergement et non comprises dans les repas,
  - les dépenses personnelles,
  - le voyage jusqu'en vallée d'Ossau et les déplacements sur place basés sur le covoiturage.

**D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.**

#### 5- INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions seront ouvertes et prises selon l'ordre d'arrivée à compter du **23/12/2024 jusqu'au 07/01/2025**.

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le **07/01/2025**.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription.

L'inscription deviendra définitive après **signature et renvoi de ce bulletin sous 15 jours accompagné du chèque d'acompte**.

#### 6- ASSURANCES FACULTATIVES

Dans le cadre de l'utilisation de l'extension de l'immatriculation tourisme, des assurances optionnelles « annulation / interruption de séjour » – « bagages » – « assistance rapatriement » vous sont proposées.

Vous aurez la possibilité de souscrire à ces différentes options lors de votre inscription définitive au moyen du bulletin de souscription « assurances » accompagnant la notice d'information.



## 7- PAIEMENT

- À l'inscription et par personne : 1 chèque d'acompte de 120 € (mis à l'encaissement le 10 Août 2025).
- Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.
- Paiement du solde en cours de séjour.

Tous ces règlements sont à libeller à l'ordre des « **Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers** ».

## 8- DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Déplacements d'environ 500 km comprenant le trajet aller-retour et les différents déplacements sur place.

## 9- CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Du fait du participant : toute annulation postérieure à l'inscription, pour quelque raison que ce soit, donnera lieu au règlement ou à la conservation des sommes suivantes :

- annulation avant le 25/08/2025 : restitution des sommes versées,
- annulation entre 25/08/2025 et le 10/09/2025 : 30% de la prestation sera exigée,
- annulation entre le 10/09/2025 et 17/09/2025 : 60 % de la prestation sera exigée,
- annulation après le 17/09/2025 : la totalité du séjour sera due, les acomptes seront conservés et le solde sera exigé du participant.

**Dans tous les cas les primes d'assurances souscrites, les contributions EIT et UEIT et la participation aux frais de la reconnaissance seront dues.**

## 10- CESSION DU SÉJOUR :

Au moins 7 jours avant le départ, un voyageur peut céder son séjour à un autre membre des RHEM remplissant les mêmes conditions que lui. Il en informera alors immédiatement et formellement l'organisateur.

Le participant remplaçant (cessionnaire) devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour et éventuellement des primes d'assurances facultatives. Les sommes versées par le cédant lui seront remboursées par l'association après déduction éventuelle de la contribution EIT et UEIT, des primes d'assurances souscrites, du surcoût des éventuelles options et des éventuels frais administratifs associés au changement de participant.



## 11- DIVERS

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales.

Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des compensations financières.

## 12- RESPONSABLES DU SÉJOUR

Pierre Grillon-Olivier Juillet-Didier Dubourg

## 13- CORRESPONDANT TOURISME

Didier Dubourg

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site de l'association.

[https://randorhem.fr/sejours /infos-assurances-notices-sejours/](https://randorhem.fr/sejours_infos-assurances-notices-sejours/)



## SÉJOUR A IZESTE (VALLÉE D'OSSAU) DU 25 AU 28 SEPTEMBRE 2025

### BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner impérativement entre le 23/12/24 et le 07/01/25**

**Par mail ou par courrier**

**à Pierre Grillon , 1 Les Tuileries 33580 LE PUY**

**ou [grillonp@orange.fr](mailto:grillonp@orange.fr)**

**Nom-Prénom :**

-----

**Nom-Prénom :**

-----

**Adresse postale :**

-----  
-----

**Adresse électronique :**

-----

**Téléphone :**

-----

**Le**

**Signature**

**Les bulletins de pré-inscription seront retenus dans l'ordre d'arrivée du mail ou du courrier pendant la période indiquée ci-dessus.**

**Les pré-inscriptions reçues avant et après la période indiquée ne seront pas prises en compte.**